

DOCUMENT D'INFORMATIONS
CAMP SPORTIF CARP ÉTÉ 2011

Adresse: 12515 boulevard Rodolphe-Forget

Téléphone : 514-494-9718

Site Internet : www.clubaquatiquerdp.org

Courriel : administration@clubaquatiquerdp.org

Coordonnatrice du CARP : Lydiane Gobeil (Méduse)

Coordonnatrice du camp : Véronique Cadieux (Réglisse)

Bonjour chers parents!

Le présent document présente tous les renseignements utiles sur le fonctionnement du camp. Il sert de rappel aux parents d'enfants étant venus l'an dernier et permet aux nouveaux de se familiariser avec ce fonctionnement.

Si des questions persistent, nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Bonne lecture et surtout : bon été!!!

FONCTIONNEMENT

HORAIRE DU CAMP SPORTIF : 9h00 à 15h30

L'entrée des enfants pour le Camp sportif se fait par l'entrée principale de l'école primaire Notre-Dame-de-Fatima (12200 René-Masson coin Louis-Dessaulles). Les enfants n'allant pas au Service d'accueil doivent attendre à l'extérieur s'ils arrivent avant 9h00. Il n'y aura pas de surveillance pour eux.

Tous les lundis matins, les moniteurs/trices rassemblent les enfants dans le gymnase et forment les groupes pour la semaine à venir. C'est donc à ce moment que votre enfant saura dans quel groupe et avec quel/le moniteur/trice il sera. Veuillez aussi noter qu'il est possible que, d'une semaine à l'autre, votre enfant ne soit pas avec le même moniteur.

Les groupes sont formés selon le nombre de jeunes inscrits par semaine respectant le ratio 1/15 (1 moniteur pour 15 enfants avec un/e aide-moniteur/trice). Il est important de noter que tous les moniteurs/trices ont suivi un cours de premiers soins et de réanimation cardio-respiratoire.

Pour les enfants dont les parents/tuteurs viennent les chercher au camp à 15h30, il est essentiel de noter qu'après 15h30, des frais de retard de 1\$ par minute vous seront exigés. Les frais devront être déboursés dès votre arrivée le soir concerné. À noter que l'enfant ne pourra réintégrer le Camp sportif que lorsque la totalité des frais de retard aura été acquittée.

HORAIRE DU SERVICE D'ACCUEIL: 7h00 à 9h00 et 15h30 à 18h00

L'entrée des enfants, se fait par la même porte, c'est-à-dire l'entrée principale de l'école primaire Notre-Dame-de-Fatima. Le soir, vous venez les chercher au même endroit. Aussi, il est essentiel de noter qu'après 18h00, des frais de retard de 1\$ par minute vous seront exigés. Les frais devront être déboursés dès votre arrivée le soir concerné. **À noter que l'enfant ne pourra réintégrer le Camp sportif que lorsque la totalité des frais de retard aura été acquittée.**

SORTIES (horaire)

Afin d'éviter les retards lors des sorties, veuillez consulter l'horaire de la semaine qui sera affiché sur notre site Internet à chaque début de semaine. En effet, il est primordial de connaître la programmation hebdomadaire de votre enfant, puisqu'il est possible que le départ et/ou le retour soient en dehors des heures normales du Camp sportif lors de certaines sorties. *S'il advenait que vous soyez en retard lors d'une sortie et que tous les groupes soient déjà partis, vous serez seuls responsables de la garde de vos enfants; ils ne pourront pas rester avec un membre du personnel demeuré sur les lieux.*

Lors des sorties, les enfants doivent absolument porter le chandail du camp.

Cela nous permet de bien identifier les jeunes comme faisant partie de notre camp sportif. Ceci est pour une meilleure visibilité de l'enfant, c'est donc une question de sécurité.

Les règles de sécurité concernant les sorties sont données avant chacune d'elles. Pour une meilleure sécurité, chaque sortie aura ses règles de sécurité spécifiques qui seront bien indiquées aux enfants. Elles devront être respectées sous peine de privation de l'activité. Toutes les mesures sont prises afin que le séjour de votre enfant soit le plus agréable et sécuritaire possible.

Étant donné que nous n'avons pas accès au Centre aquatique cet été, nous irons quatre fois par semaine (si la température le permet) à la piscine extérieure Alexis-Carrel. Donc, surveillez l'horaire de la semaine pour que l'enfant ait son maillot et sa serviette au bon moment!

OBJETS PERSONNELS

Articles obligatoires à tous les jours:

- maillot de bain et serviette (lorsque nécessaire)
- crème solaire
- un bon lunch équilibré avec collations et bouteille d'eau
- sandales style «gougoune» pour la piscine

Quelle que soit la planification de la journée, prévoir tous ces éléments, car des changements à l'horaire peuvent parfois survenir.

Les enfants doivent porter des vêtements confortables et adaptés à la température et aux activités du camp qui se dérouleront autant à l'intérieur qu'à l'extérieure. Une tenue sportive (short, t-shirt) permet de participer agréablement aux activités. **Aussi, les jeunes doivent porter de bons souliers de course et ce, à tous les jours!** D'autres types de chaussures (exemple : sandales) sont susceptibles d'occasionner de petits incidents ou des blessures mineures lors de la pratique d'activités. C'est pour ces raisons qu'elles sont déconseillées (sauf lors de déplacement sur le bord de la piscine).

Le port d'un chapeau ou d'une casquette est préférable lors des journées ensoleillées afin d'éviter les insulations et les coups de soleil. Bien qu'en temps normal, lors **des journées pluvieuses**, les activités se déroulent à l'intérieur, certain déplacements extérieurs peuvent être nécessaires. C'est pourquoi votre enfant doit se munir d'un bon **imperméable** lors de ces journées. **Pas de parapluie svp**, afin d'éviter les accrochages fâcheux.

Si vous acceptez que le/la moniteur/trice aide votre enfant à mettre de la crème solaire, nous vous demandons de signer une autorisation écrite avec le nom de l'enfant. **Chaque enfant doit avoir sa propre crème solaire.**

N'oubliez pas de bien identifier tous les articles que votre enfant apporte au Camp sportif.

Afin de prévenir les pertes et les vols, nous vous suggérons fortement que les enfants s'abstiennent d'apporter au Camp sportif des objets de valeur tels que les bijoux, de l'argent, des jeux électroniques ou même leur IPOD, lecteur MP3, GameBoy, PS3 etc.

LUNCH

Les enfants sont appelés à dépenser beaucoup d'énergie lorsqu'ils participent aux activités du Camp Sportif, alors il serait bon de leur fournir un lunch

bien équilibré. De plus, **il est préférable de leur donner des aliments sains et qu'ils aimeront manger!!!** En librairie, vous pouvez trouver des livres vous donnant des idées variées traitant sur le sujet.

Vous devez prendre en considération que le Camp sportif ne possède pas de réfrigérateur ni de micro-ondes. Il est donc conseillé de vous procurer un «icepack» afin de conserver le lunch relativement frais. Une bouteille d'eau en plastique ou un jus congelés peut aussi faire l'affaire. À noter que l'heure du dîner peut se dérouler dans un parc (lors d'une journée de sortie ou non).

À NOTER que les contenants de verre sont défendus (par mesure préventive). Le lunch devrait être placé dans une boîte à lunch, idéalement à l'intérieur du sac à dos de l'enfant, au lieu d'un sac de plastique, car ce dernier risque d'être déchiré ou plus facilement égaré.

ABSENCE / DÉPART

Si votre enfant doit s'absenter du Camp sportif, nous apprécierions en être avisé le plus tôt possible. Vous pouvez le faire par écrit (si vous le savez à l'avance) ou en appelant au 514-494-9718 (numéro de téléphone du CARP). À noter qu'en tout temps, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur.

S'il arrivait que votre enfant ait à quitter le Camp Sportif au cours de la journée, vous devez absolument nous en informer par écrit, en spécifiant s'il est autorisé à partir seul ou encore qui viendra le chercher ainsi que l'heure du départ. De cette façon, nous pourrions aviser le moniteur du départ de votre enfant et nous essaierons qu'il soit prêt à partir lors de votre arrivée. Vous comprendrez que pour des raisons de sécurité, en aucun temps, nous laisserons un enfant partir seul ou avec qui que ce soit si nous n'en avons pas été informés au préalable.

Si votre enfant n'est pas autorisé à partir seul, nous demanderons au parent venant le chercher de signer la feuille de départ du moniteur. Cette consigne a lieu autant à la fin de la journée du camp (à 15h30) qu'au service de garde.

MALADIE

Aucun enfant malade (fiévreux, contagieux, ayant des poux ou autre) ne peut être admis au Camp sportif. Le/la moniteur/trice qui prend connaissance de

l'état malade d'un enfant avise le/la coordonnateur/trice qui contactera le parent ou le tuteur pour que ce dernier vienne chercher l'enfant.

En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant de la non-contagion devra être remis à la coordonnatrice du CARP au retour de l'enfant, à défaut de quoi il ne pourra pas réintégrer le camp.

Les médicaments seront donnés seulement s'ils sont dans leur contenant original, accompagnés d'une autorisation écrite, datée et signée d'un parent ou d'un tuteur. Vous devez indiquer aussi le nom, la posologie et la durée (nombre de jour) du médicament. Tout médicament doit être remis au moniteur de l'enfant. Aucun médicament ne pourra rester dans le sac d'un enfant.

CODE DE VIE

Afin d'assurer un climat agréable dans les groupes du Camp sportif et du Service d'accueil ainsi qu'un bon fonctionnement, voici quelques règles que devront observer les enfants au cours de leur séjour parmi nous :

1. Respect des moniteurs/trices, des coordonnateurs/trices et de tous les autres enfants fréquentant le Camp sportif.
2. Langage correct (sans jurons, ni mots grossiers, ni insultes).
3. Aucune forme de violence, qu'elle soit verbale, physique ou autres, ne sera tolérée.
4. Respect du matériel et des installations
5. Bon comportement et respect des gens lors des sorties.

Suite à des comportements inacceptables, des mesures disciplinaires seront prises pouvant aller jusqu'à l'expulsion.

Les parents qui ont des plaintes à formuler devront les transmettre à la coordonnatrice du CARP et elle y donnera suite.

Merci de votre collaboration et n'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a lieu au 514-494-9718.

Au cours de l'été (27 juin au 19 août 2011), vous pourrez rejoindre les deux coordonnatrices au bureau du CARP situé temporairement à l'aréna René-Masson au 9175 boulevard Perras (vu la fermeture du Centre aquatique).